Greffe
du Tribunal de Commerce de
Roubaix-Tourcoing
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SAS JULES
152 avenue Alfred Motte
59100 ROUBAIX

Dépôt effectué par :

SACO MOBILIS
50 boulevard du General de
Gaulle
59100 ROUBAIX

Numéro RCS : Roubaix-Tourcoing B 305 154 262 <31956/1996B00259>

Pièces déposées le 07/02/2008	Numéro : 2800987
Procès-verbal d'Assemblée du 19/03/2007 PV DU 19/03/07 QUI REMPLACE ET ANNULE CELUI DU 10/01/08 COMPTES CLOTURES LE 31/12/06	

Le Greffier associé, J. SOINNE

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

JULES
Société par Actions Simplifiée au capital de 33.127.697 €
Siège social : 152, avenue Alfred Motte – 59 100 ROUBAIX
R.C.S. ROUBAIX-TOURCOING B 305 154 262

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 19 MARS 2007

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter ainsi le bénéfice de l'exercice :

- dividende	12 012 863,24 €
- dotation à la réserve légale	41 126,00 €
- le solde, au compte « réserves ordinaires »	21 314 406,76 €
Total	33 368 396 €

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2006 s'élève à 12 012 863,24 €, soit la somme de 5,53 € par action. La date de mise en paiement du dividende sera fixée par le Président.

Conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40% compensant, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois derniers exercices ainsi que l'avoir fiscal et/ou l'abattement compensant, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal (art 158-3 2° CGI, 50 % pour les dividendes distribués en 2005 au titre de l'exercice 2004 et 40 % pour les dividendes distribués à partir de 2006 au titre de l'exercice 2005) correspondant ont été les suivants :

	DIVIDENDES	AVOIR FISCAL	ABATTEMENT
2003	5,75 €	2,875 €	-
2004	5,70 €	1,425 €	1,425 €
2005	5,13 €	-	2,052 €

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter ainsi le bénéfice de l'exercice :

- dividende	15.010.648,28 €
- dotation à la réserve légale	41 126,00 €
- le solde, au compte « réserves ordinaires »	18.316.621,72 €
Total	33 368 396 €

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2006 s'élève à 15.010.648,28 €, soit la somme de 6,91 € par action. La date de mise en paiement du dividende sera fixée par le Président.

Conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40% compensant, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois derniers exercices ainsi que l'avoir fiscal et/ou l'abattement compensant, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal (art 158-3 2° CGI, 50 % pour les dividendes distribués en 2005 au titre de l'exercice 2004 et 40 % pour les dividendes distribués à partir de 2006 au titre de l'exercice 2005) correspondant ont été les suivants :

	DIVIDENDES	AVOIR FISCAL	ABATTEMENT
2003	5,75 €	2,875 €	-
2004	5,70 €	1,425 €	1,425 €
2005	5,13 €	-	2,052 €

« Pour extrait certifié conforme »